



Replantons  
Le canal du Midi

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
JANVIER 2021



LE RÉSEAU DE CRÉATION  
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

MISSION MÉCÉNAT DE VNF – MGEN - RÉSEAU CANOPÉ

## DES VALISES PÉDAGOGIQUES POUR PARTIR À LA DÉCOUVERTE DU CANAL DU MIDI

Voies navigables de France s'associe au groupe MGEN et à Réseau Canopé pour sensibiliser les élèves des classes maternelles et primaires de la Région Occitanie à l'histoire du canal du Midi et à son devenir. Ensemble, ils renforcent la diffusion de valises pédagogiques dont l'objectif est de faire prendre conscience aux enfants de la nécessité de préserver l'environnement et le patrimoine territorial.



### LA VOÛTE ARBORÉE DU CANAL DU MIDI EN DANGER



Construit sous le règne de Louis XIV par Pierre-Paul Riquet, le canal du Midi est l'une des réalisations les plus extraordinaires du génie civil de l'ère moderne par l'ingéniosité de son système d'alimentation en eau d'abord, son envergure ensuite, et enfin l'ampleur des travaux réalisés en 15 ans seulement (1666 – 1681). Avec ses 360 km de canaux et de rigoles, il est l'un des plus anciens canaux encore en fonctionnement en Europe. **Depuis 1996, l'inscription par l'UNESCO au patrimoine mondial de l'humanité confère au canal du Midi une valeur universelle exceptionnelle.**

Le chancre coloré est une maladie provoquée par un champignon microscopique qui s'attaque exclusivement aux platanes : il bloque ses canaux de sève et peut le tuer en seulement quelques mois. Sa propagation est principalement due aux activités humaines. Le long du canal, l'épidémie est favorisée par l'eau et les bateaux qui multiplient les blessures aux racines lors des amarrages. **Il n'existe malheureusement aucun traitement préventif ou curatif.**

**La seule solution pour l'endiguer est d'abattre et brûler les arbres touchés et replanter de nouvelles essences résistantes au chancre coloré, sélectionnées pour leur hauteur de tige et leur capacité d'ombrage (chêne chevelu, micocoulier, érable plane, tilleul à petites et grandes feuilles, charme houblon et peuplier blanc).**

### LE PROJET DE REPLANTATION DU CANAL DU MIDI



Voies navigables de France a lancé un projet paysagé et patrimonial à la hauteur du défi de son inventeur. Ce modèle de travail repose sur une diversité de financements qui était déjà d'actualité au XVIIème siècle quand, Riquet lui-même, avec ses fonds propres, a lancé la construction du canal avec la Trésorerie Royale et la Province du Languedoc. **Aujourd'hui, le modèle de financement cherche à reproduire ce montage en associant VNF, des mécènes et les collectivités pour un coût total évalué à 220 millions € sur 20 ans.**

VNF s'est entouré d'une équipe d'experts (patrimoine et histoire, paysage, expertise arboricole) et mène une réflexion selon un objectif général liant à la fois une approche paysagère et patrimoniale et une approche biologique et technique, pour le choix d'essences adaptées aux exigences esthétiques fixées, ainsi qu'aux conditions de vie des espèces à protéger.

#### Les trois dimensions du projet sont :

1. **L'abattage et la replantation**, l'urgence absolue pour éviter les accidents (chute de branches), ralentir la propagation de la maladie (en appliquant des mesures de prophylaxie lors de la replantation des alignements d'arbres, essentiellement avec une essence jalon, le chêne chevelu) et restaurer l'image du canal du Midi ;
2. **La restauration des berges** car les racines des platanes centenaires participent au maintien des berges. Avec leur disparition, il devient essentiel de les consolider. Les berges sont notamment végétalisées avec des plantes héliophytes ;
3. **La préservation de la biodiversité** : afin d'impacter le moins possible les diverses espèces concernées, deux périodes d'abattage ont lieu : après les grands froids et à la fin d'été. Durant ces abattages, un repérage d'arbres à cavité est réalisé et si nécessaire un sauvetage d'animaux par des écologues. VNF procède ensuite à l'installation de nichoirs dans le but de limiter la pénurie de cavités créée par l'abattage des arbres. L'objectif est d'installer au total 1 800 nichoirs.

### UNE MISSION MÉCÉNAT AU SEIN DE VNF

Face à la nécessité de remplacer une partie de son patrimoine paysager, le canal du Midi connaît actuellement une intense période de mutation à la fois pour des raisons environnementales mais aussi et surtout pour continuer à faire de ce trésor du Patrimoine Mondial de l'Humanité inscrit par l'Unesco un pôle d'attraction culturelle et touristique majeur de notre pays.

**C'est à partir de ce constat et, afin de transmettre ce patrimoine aux générations futures, que VNF a lancé dès 2014 une démarche de mécénat pour accompagner les mutations de ce patrimoine architectural et paysager exceptionnel et répondre aux enjeux qui l'attendent.**

Créé en 2014, **le club des entreprises mécènes du canal du Midi** rassemble en 2020 58 entreprises et vise à fédérer les acteurs économiques nationaux et régionaux, concernés par les enjeux environnementaux, patrimoniaux et culturels liés à la sauvegarde du canal du Midi. Ce club se réunit 4 à 6 fois par an lors d'événements au cours desquels lui sont présentées les évolutions du projet de replantation.

En parallèle, tout au long de l'année, la Mission Mécénat de Voies navigables de France met en place de nombreuses **actions de communication et de sensibilisation auprès du grand public** pour toujours mieux informer les habitants de la Région Occitanie mais aussi les touristes, français et étrangers, de l'avancée de la maladie du chancre coloré. Au-delà des rendez-vous solidaires culturels, sportifs ou gastronomiques organisés par VNF, de nombreux partenariats sont réalisés avec le tissu associatif régional pour sensibiliser le grand public au projet de replantation et développer l'attractivité du territoire.

**C'est dans cet esprit qu'est né le partenariat entre VNF, Réseau Canopé et le groupe MGEN afin de sensibiliser, à travers des outils pédagogiques innovants et via les enseignants de l'éducation nationale, les plus jeunes au devenir du canal du Midi.**

### UN OUTIL PÉDAGOGIQUE POUR SENSIBILISER

À pied, en courant, à vélo ou encore en bateau, ce ne sont pas moins de 1500 000 riverains et touristes qui profitent chaque année de la beauté du canal du Midi et de son ombrage naturel. Il est ainsi synonyme de balades en famille et est donc sans nul doute apprécié par le jeune public.

Afin de faire **découvrir son histoire** aux plus jeunes, **VNF et Réseau Canopé**, en partenariat avec le groupe **MGEN**, ont créé une **valise pédagogique** composée de divers documents sur le canal du Midi.



Chaque mallette contient un livret d'accompagnement qui propose plusieurs séances autour de deux problématiques : l'éducation au développement durable et la découverte d'un monument historique. **8 valises sont mises à disposition** dans les trois départements d'Occitanie traversés par le cours d'eau : **3 en Haute-Garonne, 2 dans l'Aude et 3 dans l'Hérault.**

**Sont également à retrouver dans ces valises :**

- 30 albums coédités par les Éditions Privat « *Une aventure de Violette Mirgue : Le trésor du canal du Midi* », un ouvrage ludique et pédagogique retraçant les péripéties de Violette Mirgue, une souricette toulousaine qui voyage à travers l'Occitanie ;
- Différents ouvrages autour du canal du Midi afin de renforcer les connaissances des enseignants ;
- Des affiches pour décorer les salles de classe aux couleurs du cours d'eau et autres illustrations ;
- Un jeu de plateau collaboratif dont l'objectif est de replanter de nouvelles essences.

La sélection des ressources et la conception des outils pédagogiques ont été réalisées par Marie-Constance Mallard, auteure des aventures de Violette Mirgue, Delphine Peauger,

directrice de l'école primaire de Rouffiac et Marie-Laure De Capella, coordinatrice de la politique documentaire au sein de Réseau Canopé Occitanie.

## RÉSEAU CANOPÉ ET LE GROUPE MGEN : DES ACTEURS LOCAUX ENGAGÉS

**Réseau Canopé** est un établissement public sous tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale qui a pour missions la **création de ressources et l'accompagnement pédagogique à destination des enseignants**. Chaque région possède sa propre direction territoriale et chaque département son centre départemental appelé « Atelier Canopé ».

« Dans le cadre de nos missions, nous proposons chaque année de nouvelles ressources pour les enseignants. Cette fois, notre choix s'est porté sur le canal du Midi, un des joyaux de notre belle région. Cela touche à deux de nos champs d'action : l'éducation au développement durable et le déploiement des arts, de la culture et du patrimoine local. » **déclare Frank Grosshans, Directeur territorial adjoint au sein de la Direction territoriale Occitanie de Réseau Canopé.** « Nous avons travaillé main dans la main avec les équipes de VNF, chacun a ainsi pu apporter ses connaissances. Cette collaboration permettra de sensibiliser les jeunes occitans aux problématiques environnementales et de leur faire découvrir le canal du Midi sous un nouveau jour.»

Avec plus de **4 millions de personnes protégées**, le groupe MGEN est un acteur majeur de la protection sociale en France. MGEN gère le **régime obligatoire d'assurance maladie des professionnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de la Culture, des Sports, et de la Transition écologique et solidaire**. MGEN propose également une mutuelle santé individuelle ouverte à tous les publics (personnels des ministères, de la Fonction publique hospitalière, particuliers, étudiants), ainsi que des contrats collectifs santé et prévoyance pour les entreprises et les associations. En **2016, MGEN a intégré la MGET mutuelle des agents de VNF**.

« Avec l'arrivée des agents de VNF au sein de nos adhérents, nous avons découvert leur univers et leurs engagements. C'est ainsi que nous sommes devenus mécènes du canal du Midi en mai 2018. » **explique Sylvie Alary, Chargée de Mission Régionale au sein du groupe MGEN.** « Puis, nous avons voulu renforcer notre soutien en nous associant à un projet pédagogique. Cela fait sens puisque nous sommes gestionnaires du régime obligatoire des personnels de l'Éducation nationale. Nous sommes ravis de participer à cette aventure qui permettra aux petits et aux grands de découvrir autrement ce somptueux cours d'eau qui traverse nos vies et nos régions depuis plusieurs siècles. »

La **promotion des valises pédagogiques** au sein des établissements sera réalisée par les **enseignants bénévoles correspondants** de Réseau Canopé et du groupe MGEN.

## À PROPOS DE RÉSEAU CANOPÉ - [www.reseau-canope.fr](http://www.reseau-canope.fr)



**Réseau Canopé**, opérateur public du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, est un acteur de référence dans l'innovation pédagogique. Présent sur l'ensemble du territoire avec ses 101 Ateliers Canopé, Réseau Canopé place son expertise au service de ceux qui œuvrent chaque jour pour la réussite de tous les élèves en intervenant dans cinq domaines clés :

- pédagogie ;
- numérique éducatif ;
- éducation et citoyenneté
- arts, culture et patrimoine ;
- documentation.

Réseau Canopé s'investit au quotidien auprès des acteurs de l'éducation à travers ses nombreuses missions :

- Conseil : épauler la communauté enseignante et ses acteurs satellites.
- Accompagnement et formation : aider à l'utilisation de ressources, d'outils spécifiques et guider les formations.
- Ingénierie et services : concevoir des scénarii pédagogiques utilisant ressources et matériels numériques.
- Outils, dispositifs et plateformes : impulser une politique d'innovation, d'outils numériques et de pratiques associées.
- Édition transmédia : créer des ressources et des supports innovants qui offrent des principes narratifs originaux pour faire évoluer l'enseignement.
- Expérimentations et usages : développer les Ateliers Canopé en tant qu'observatoires et laboratoires des usages.

## À PROPOS DU GROUPE MGEN - [www.mgen.fr](http://www.mgen.fr)



GROUPE **vyv**

Avec plus de 4 millions de personnes protégées, près de 10 000 salariés et un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards d'euros, le groupe **MGEN** est un acteur majeur de la protection sociale. MGEN gère le régime obligatoire d'assurance maladie des professionnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de la Culture, des Sports, et de la Transition écologique et solidaire. MGEN propose également une mutuelle santé individuelle ouverte à tous les publics (personnels des ministères, de la Fonction publique hospitalière, particuliers, étudiants), ainsi que des contrats collectifs santé et prévoyance pour les entreprises et les associations. Acteur global de santé, MGEN met à la disposition de la population une offre de soins diversifiée et ouverte à tous à travers ses 60 services de soins et d'accompagnement (établissements sanitaires et médico-sociaux, centres médicaux et dentaires), les trois établissements de la région parisienne qu'il co-pilote et les 2800 services de soins et d'accompagnement mutualistes qu'il finance en France. Depuis le 13 septembre 2017, le groupe MGEN fait partie du Groupe VYV.

## À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)



Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, **Voies navigables de France** entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique.

Au XVIIème siècle, Colbert voyait dans le commerce fluvial une condition sine qua non du développement économique à un moment où les échanges étaient dominés par l'Angleterre et la Hollande. Le canal du Midi devient alors rapidement une voie de commerce d'envergure nationale. Aujourd'hui devenu avant tout un haut-lieu touristique, le canal du Midi conserve néanmoins sa fonction primordiale d'irrigation et constitue un lien physique entre les territoires, indispensable au développement économique

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)



VNF - Voies navigables de France



VNF\_officiel